

Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau 2021-2022

Séance ordinaire du mardi 14 juin 2022 à 19 h 00 au salon du personnel

PROCÈS-VERBAL

Présences: Marie-Ève Charbonneau, Pascale Clavet (substitut), Sandra Côté, Esther Denis-Pelletier, Alexandra Dessort (substitut), Annie Durelle, Stéphanie Fecteau (substitut), Annie Lajoie, Maude Lemay-Brisebois, Jean-François Meilleur, Émilie Muloin, Françoise Robert, Josianne St-Jean (substitut), Anny Tétreault (substitut), Magali Touchette, Christine Fournier (directrice), Johanne Rousseau (observatrice)

1. Ouverture de la séance – présence et quorum

Madame Christine Fournier ouvre la séance à 19h01 après avoir constaté qu'il y a quorum.

2. Nomination au secrétariat

Stéphanie Fecteau sera secrétaire pour la séance d'aujourd'hui.

3. Adoption de l'ordre du jour

1. Présence et quorum	Constat
2. Nomination au secrétariat	Nomination
3. Adoption de l'ordre du jour du 14 juin 2022	Adoption
4. Adoption du procès-verbal du 31 mai 2022	Adoption
5. Suivis au procès-verbal du 31 mai 2022	Information
5.1 Projet pédagogique 2022-2023	
6. Mot de la direction	
6.1 Bilan éducation à la sexualité	Approbation
7. Travaux du conseil :	
7.1 Cahiers d'exercices 2022-2023	Approbation
7.2 Établissement des principes d'encadrement du coût des documents et autres contributions financières exigées des parents	Adoption
7.3 Rapport sommaire 2022-2023	Adoption
7.4 Règles du service de garde 2022-2023	Adoption
7.5 Campagne de financement Leucan	Adoption
7.6 Rapport annuel du conseil d'établissement	Adoption
8. Mots	
8.1. De la déléguée au comité de parents	Information
8.2. Des enseignants (Nos bons coups!)	Information
8.3. Du service de garde (Nos bons coups!)	Information
9. Varia	
10. Levée de l'assemblée	

L'adoption de l'ordre du jour ci-dessus est proposée par Josianne St-Jean et appuyée par Annie Durelle.

À l'unanimité

Résolution CÉ 21/22 – 31

4. Adoption du procès-verbal

Modifications : retiré Sandra, ajouter Maude aux présences, retirer coquille « De » au point 8.1

L'adoption du procès-verbal du 31 mai 2022 est proposée par Esther Denis-Pelletier et appuyée par Magali Touchette.

À l'unanimité

Résolution CÉ 21/22 – 32

5. Suivis au procès-verbal du 31 mai 2022

5.1 Projet pédagogique 2022-2023

Assignation des classes faites. Reste à confirmer les mutations. Deux enseignantes optent pour suivre les élèves à la 6e année. Ce qui place la seule classe à être assignée à la classe multi 5^e-6^e. Direction sondera les parents volontaires pour débiter les attributions de classes.

6. Mot de la direction

6.1 Bilan éducation à la sexualité

Questions posées par des parents, répondues par le corps enseignant. La direction suggère de déposer le contenu pédagogique en début d'année 2022-2023.

Il est proposé par Josianne St-Jean et appuyée par Magali Touchette d'approuver le bilan d'éducation à la sexualité.

À l'unanimité

Résolution CÉ 21/22 – 33

7. Travaux du conseil

7.1 Cahiers d'exercices 2022-2023

Montant pour chaque niveau est discuté. On rappelle que 90\$ était le montant plafond. Proposé d'évaluer selon la hausse des coûts de la vie. 95\$ serait le plafond. Le plus élevé à 96.86\$ pour les 4e année.

Il est proposé par Annie Durelle et appuyée par Magali Touchette d'approuver les cahiers d'exercices 2022-2023.

À l'unanimité

Résolution CÉ 21/22 – 34

7.2 Établissement des principes d'encadrement du coût des documents et autres contributions financières exigées des parents

Établissement des principes des coûts, selon l'établissement de l'inflation à 8% pour le trimestre en cours, $90 \times 8\% = 7.20\$$, donc le seuil pour 2022-2023 à ne pas dépasser est 97,20\$. Il est proposé de s'appuyer sur le supplément pour l'achat de fournitures scolaires (Qc) et ne pas dépasser le seuil dicté par ce supplément (108\$), malgré le taux d'inflation possible.

Il est proposé par Stéphanie Fecteau et appuyé par Magali Touchette d'adopter les principes d'encadrement du coût des documents et autres contributions financières exigées des parents.

À l'unanimité

Résolution CÉ 21/22 – 35

7.3 Rapport sommaire 2022-2023

Soulevé que le budget pour l'embellissement de la cour est à 0\$. La somme allouée pour 2021-2022 et non utilisé est reconduite pour l'année 2022-2023.

Il est proposé par Annie Durelle et appuyée par Josianne St-Jean d'adopter le rapport sommaire 2022-2023.

À l'unanimité

Résolution CÉ 21/22 – 36

7.4 Règles du service de garde 2022-2023

7.4.1. Soulevé l'absence de retrait de la journée pédagogique pour compenser la demi-journée de l'entrée graduelle au préscolaire. Discussion entourant la logistique que cette proposition requière pour l'école (espace, personnels) et les parents. Une demi-journée serait aidant.

7.4.2. Soulevé que les groupes dineurs et service de garde du même niveau ne mangent pas ensemble, et donc ne peuvent pas jouer ensemble durant le dîner. Le service de garde informe que les élèves du même niveau, qu'ils soient dineurs ou service de garde, dînent ensemble.

7.4.3. Proposé par le direction qu'il y ait une révision à l'automne des frais, et que la proposition de Mme Touchette (demi-journée pédagogique) soit considérée à ce moment, de même que la demande que des élèves du préscolaire puissent prendre l'autobus en même temps que leur fratrie des niveaux supérieurs, ce qui serait à vérifier avec le CSS Patriotes

Il est proposé par Josianne St-Jean et appuyée par Françoise Robert d'adopter les règles du service de garde 2022-2023.

À l'unanimité

Résolution CÉ 21/22 – 37

7.5 Campagne de financement Leucan

Reconduit

Il est proposé par Esther Denis-Pelletier et appuyée par Émilie Muloin d'adopter la reconduction des tirelires Leucan.

À l'unanimité

Résolution CÉ 21/22 – 38

7.6 Rapport annuel du conseil d'établissement

Point 1.1 ajouter le nom d'Esther Denis-Pelletier. Changer Annie Durelle pour éducatrice spécialisée et non enseignante.

Il est proposé par Émilie Muloin et appuyée par Magali Touchette d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement.

À l'unanimité

Résolution CÉ 21/22 – 39

8. Mots

8.1 De la déléguée au comité de parents

Pas eu de comité de parents depuis le dernier CÉ.

8.2 Des enseignants

Sortie au Mont-Bruno pour les classes Mme Esther 901 et Mme Jade 004. Les élèves ont marché 10 km.

Exposcience de Mme Dominique 503 jeudi passé, sujets variés choisis par les élèves. Exposition littéraire dans la classe de Mme Véronique 101 jeudi prochain, les parents sont invités.

8.3 Du service de garde

Kermess à la dernière pédagogique, les enfants ont participé à la préparation et l'installation.

9. Varia

Composte possible à voir avec le service Goût-Heure. Le projet était présent avant la pandémie. Il sera discuté à nouveau en septembre.

Levée de l'assemblée

Tous les sujets ayant été épuisés, la levée de l'assemblée est proposée à 21h30 par Magali Touchette.

À l'unanimité.

Stéphanie Fecteau, secrétaire